

CQP Technicien de maintenance des matériels de construction et de manutention itinérant

RNCP35666 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	31736
Code(s) ROME	I1603
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3131 — Entreprises de commerce, de location et de réparation de tracteurs, machines et matériels agricoles, de matériels de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de matériels de motoculture de plaisance, de jardins et d'espaces verts
Date d'enregistrement	17/06/2021
Date d'échéance	17/06/2024

Certificateur(s)

SEDIMA · SIRET : 78457840300015

CPNE SDLM

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS OGECE POITIERS NORD	49071569500014	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NICOLAS BARRE	34012780200015	Former et organiser l'évaluation
LYCEE POLYVALENT METIERS HENRI AVRIL	19220196000015	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROFESSIONNEL HENRI FERTET	19700011000019	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La CPNE des entreprises de la distribution, la location et la maintenance des matériels agricoles, de travaux publics, de manutention, de parcs et jardins et activités connexes (la branche dite SDLM) décide de la création, de la mise à jour ou de la suppression d'un CQP de la branche professionnelle. Elle est l'instance de concertation unique pour la construction et le développement des CQP.

Elle est composée d'un collège des salariés et d'un collège des employeurs. Elle se réunit régulièrement, le rythme des réunions dépendant des sujets à l'ordre du jour.

La branche évolue au rythme de ces différents secteurs qui font appel à des matériels à la technicité croissante sous l'effet des nouvelles technologies. Cette mutation constante des techniques implique des remises à niveau régulières des connaissances et des pratiques des salariés.

De plus, pour faire face aux défis à relever et à l'exigence des clients, la branche professionnelle doit s'adapter aux

besoins de performance.

Elle doit enfin prendre en compte l'évolution des normes, et plus particulièrement celles relevant de la sécurité des personnes et de la protection de l'environnement qui concernent l'ensemble des filières de la branche.

Chaque décision de création, de mises à jour ou de suppression de CQP s'appuie sur une analyse des besoins en lien avec les métiers visés par les CQP.

Les évolutions des métiers et les liens entre les différents métiers ainsi que les passerelles avec d'autres certifications sont pris en compte.

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien de maintenance des matériels de construction et de manutention itinérant assure l'ensemble des opérations de maintenance préventive et curative des matériels de construction et de manutention.

Il analyse les informations techniques en sa possession, réalise un diagnostic complet des dysfonctionnements ou des pannes, identifie les interventions techniques à mettre en œuvre et assure la réparation et l'entretien du matériel dans le respect des règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement et des consignes en vigueur. Il assure la traçabilité de ses interventions au travers des outils à sa disposition dans l'entreprise.

Le technicien de maintenance itinérant intervient dans les locaux du client ou sur le lieu d'utilisation des matériels. Il est autonome dans l'organisation de ses interventions et dans l'appréhension d'une grande diversité de dysfonctionnements techniques ainsi des risques de sécurité associés à une intervention hors atelier.

Il prend en charge la relation client à chaque étape de son intervention : analyse du dysfonctionnement, évaluation ou chiffrage de l'intervention, conseil technique, détermination des besoins liés à l'intervention (prestataires extérieurs, moyens de levage,...). Il peut réaliser également des expertises et des contrôles (vérifications générales périodiques : VGP), ... Il exerce ses activités au sein d'entreprises assurant la distribution des matériels pour une ou plusieurs marques, pour des entreprises assurant la réparation des matériels ou pour des entreprises assurant la location des matériels.

La certification est en lien avec les métiers :

- Technicien itinérant
- Technicien confirmé
- Technicien d'intervention
- Technicien SAV · Dépanneur

Positionnement du certificat sur la grille de classification de la convention collective : B10 - niveau IV

Description des activités professionnelles :

Diagnostic de dysfonctionnements ou de pannes du matériel de construction et de manutention

- Recueil d'informations sur les dysfonctionnements, pannes et matériels
- Réalisation de tests, mesures, essais
- Transmission des résultats du diagnostic
- Identification des opérations de remise en état
- Proposition de modalités d'intervention
- Chiffrage / estimation quantitative des opérations de remise en état

Réalisation des opérations techniques et remise en service des matériels de construction et de manutention chez un client

- Mise en œuvre des opérations de maintenance préventive
- Mise en œuvre des opérations de maintenance curative
- Montage d'équipements et d'accessoires, notamment numériques
- Réalisation des réglages, de la mise au point, des paramétrages, des calibrages
- Balisage, nettoyage, rangement et entretien du poste de travail
- Traitement des problématiques liées à la remise en service des matériels

Organisation et traçabilité des interventions techniques

- Recherche et recueil de l'ensemble des ressources matérielles et informationnelles nécessaires à l'intervention
- Planification des activités
- Préparation des équipements, outils et moyens de prévention nécessaires à l'intervention
- Contrôle des interventions réalisées
- Renseignement des outils de traçabilité
- Transmission d'informations au sein de l'entreprise et à l'externe (fournisseurs, constructeurs, ...)
- Amélioration continue

Conseil technique et relation client

- Entretien avec les clients et utilisateurs des matériels lors de la réception et de la restitution des matériels
- Conseil technique aux clients et utilisateurs des matériels
- Planification des interventions en lien avec les clients et utilisateurs des matériels et la hiérarchie
- Traitement des réclamations et insatisfactions clients

COMPÉTENCES ATTESTÉES

BLOC 1 : Diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne et proposition d'intervention sur un matériel de construction et de manutention

- Réaliser le diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne et proposer des interventions techniques adaptées sur un matériel de construction et de manutention
- Identifier et analyser l'ensemble des informations à examiner afin de réaliser le diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne
- Conduire un questionnaire ciblé auprès du client pour recueillir l'ensemble des informations nécessaires afin d'identifier le dysfonctionnement ou la panne à traiter
- Sélectionner les outils de diagnostic à utiliser en fonction des caractéristiques du matériel afin d'identifier le dysfonctionnement ou la panne à traiter
- Mettre en œuvre les outils de diagnostic en adoptant une méthode d'analyse logique dans le respect des procédures et réglementations en vigueur pour différentes marques ou différents constructeurs
- Interpréter les informations communiquées par les outils de diagnostic, notamment les outils digitaux (mallettes, valises de diagnostic) afin de réaliser un diagnostic pertinent
- Repérer les systèmes ou fonctions défaillants à l'aide des outils de diagnostic et des résultats des mesures et tests
- Identifier les interventions techniques à réaliser permettant de résoudre la panne ou le dysfonctionnement
- Identifier la pertinence de réaliser des interventions provisoires d'urgence avant une intervention définitive sur le matériel et informer de son utilisation en mode dégradé afin d'éviter tout risque
- Identifier les cas dans lesquels un recours à un référent technique est nécessaire afin de résoudre la panne ou le dysfonctionnement
- Déterminer les éléments quantitatifs de l'intervention permettant l'élaboration d'un devis
- Proposer des modalités d'intervention pertinentes en prenant en compte le coût de l'opération, l'urgence et les besoins du client
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement en vigueur dans l'entreprise lors du diagnostic
- Identifier les risques liés au poste de travail, aux outils et matériels, à l'environnement et à la circulation lors de l'étape de diagnostic sur le lieu d'intervention afin de prévenir les accidents ou non-conformités
- Apprécier la mise en œuvre des règles et procédures de qualité lors de l'étape de diagnostic afin d'identifier les non-conformités et mettre en œuvre des mesures correctives
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, d'ergonomie, de rangement et de déplacement en vigueur dans l'entreprise du client afin d'éviter les non-conformités
- Mettre en œuvre les règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise lors du diagnostic et utiliser les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle afin d'éviter les risques
- Mettre en œuvre les consignes en vigueur en matière de protection de l'environnement lors de l'étape de diagnostic

BLOC 2 : Réalisation d'interventions techniques et remise en service d'un matériel de construction et de manutention chez un client ou utilisateur de matériel

- Réaliser des interventions techniques sur les systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention (systèmes hydrauliques et hydrostatiques, les organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol et la motorisation thermique)
- Repérer les éléments et modalités de fonctionnement des différents systèmes et éléments mécaniques (les systèmes hydrauliques et hydrostatiques, les organes de transmission, de direction, de freinage) sur différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Repérer les éléments et modalités de fonctionnement des moteurs thermiques sur différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Identifier les caractéristiques techniques des différents types de liaisons au sol afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Utiliser une procédure, des outils de mesure, de diagnostic et des notices techniques dans le cadre d'une intervention sur les systèmes et éléments mécaniques (systèmes hydrauliques et hydrostatiques, organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol et moteurs thermiques) de différents types de matériels afin

de réaliser des interventions techniques adaptées

- Réaliser la dépose, le démontage, le remontage et la repose des systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention (systèmes hydrauliques et hydrostatiques, organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol et moteurs thermiques) selon les procédures et prescriptions du constructeur en vigueur
- Evaluer l'état et le bon fonctionnement des composants, systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention (organes de transmission, de direction, de freinage, composants et éléments du système hydraulique, moteurs et systèmes anti-pollution ...) selon les consignes
- Réaliser les réparations nécessaires sur les systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention selon la réglementation et les procédures en vigueur
- Réaliser des opérations de soudage, sciage, découpage, pliage et affûtage adaptées aux interventions à effectuer selon les consignes
- Réaliser le réglage, la mise au point, le paramétrage et le calibrage des systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention selon les préconisations du constructeur
- Réaliser l'ensemble des essais de sécurité d'un matériel de construction et de manutention avant remise en service selon les consignes et procédures
- Réaliser des interventions techniques sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée et sur les moteurs électriques d'un matériel de construction et de manutention
- Repérer les circuits, composants et les éléments des systèmes électriques, électroniques, des systèmes d'informatique embarquée et des moteurs électriques sur différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Utiliser une procédure, des outils de mesure, de diagnostic et des notices techniques dans le cadre d'une intervention sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée et sur les moteurs électriques de différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Réaliser la dépose, le démontage, le remontage et la repose des éléments des systèmes électriques, électroniques, des systèmes d'informatique embarquée ou de moteurs électriques d'un matériel de construction et de manutention selon les procédures et prescriptions du constructeur en vigueur
- Évaluer l'état et le bon fonctionnement des composants et des éléments des systèmes d'un matériel de construction et de manutention selon les consignes afin de réaliser des interventions techniques adaptées
- Réaliser les réparations ou remplacement nécessaires de composants défectueux d'un matériel de construction et de manutention selon la réglementation et les procédures en vigueur
- Réaliser le réglage et la mise au point du système électrique ou électronique d'un matériel de construction et de manutention selon les préconisations du constructeur
- Réaliser le paramétrage et le calibrage du système électrique ou électronique d'un matériel de construction et de manutention selon les préconisations du constructeur
- Réaliser l'ensemble des essais de sécurité d'un matériel de construction et de manutention avant remise en service selon les consignes
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement et de remise en service du matériel lors des interventions techniques chez un client ou utilisateur de matériel
- Identifier les risques liés au poste de travail, aux outils et matériels, à l'environnement et à la circulation lors des interventions techniques afin de prévenir les accidents ou non conformités
- Vérifier la présence et le contenu du plan de prévention du client et mettre en œuvre ses règles et consignes afin de prévenir tout risque chez le client
- Analyser les risques lors des interventions dans les locaux des clients ou dans les lieux d'utilisation des matériels afin de mettre en œuvre les actions adaptées (balisage de la zone de travail, protection de l'environnement de travail)
- Apprécier la mise en œuvre des règles et procédures de qualité dans toute action réalisée afin d'éviter les non-conformités
- Mettre en œuvre les règles de sécurité de toute intervention et utiliser les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle afin de prévenir les risques
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, d'ergonomie, de rangement et de déplacement en vigueur dans l'entreprise afin d'éviter les non-conformités
- Appliquer les différentes réglementations en vigueur en matière d'habilitation lors de la réalisation d'interventions techniques
- Mettre en œuvre les consignes en vigueur en matière de protection de l'environnement lors de la réalisation d'interventions techniques

- Autoriser la remise en service en mode normal ou dégradé d'un matériel de construction et de manutention dans le respect des procédures en vigueur

BLOC 3 : Organisation et traçabilité des interventions techniques sur les matériels de construction et de manutention

- Identifier l'ensemble des informations, matériels, pièces et consommables afin de préparer et réaliser l'intervention selon les procédures en vigueur
- Préparer le matériel nécessaire à l'intervention et réaliser le chargement du fourgon pour la réalisation d'interventions techniques chez le client
- Rechercher des informations en utilisant les outils digitaux et bureautiques à disposition afin de préparer et organiser les interventions techniques
- Organiser son poste de travail et les différentes étapes de son intervention en tenant compte des ressources à mobiliser à chaque étape et des temps d'intervention
- Evaluer le temps nécessaire à la réalisation d'une intervention selon les consignes en vigueur
- Réaliser ses interventions selon les procédures afin de respecter les délais et temps de travail impartis
- Réaliser l'auto-contrôle de ses interventions de façon systématique afin d'identifier toute non-conformité
- Rédiger un compte rendu d'intervention (diagnostic, réparation, ...) ou un dossier garantie dans le respect des consignes en vigueur dans l'entreprise afin d'assurer la traçabilité des interventions
- Renseigner différents documents professionnels dans le respect des règles en vigueur afin d'assurer la traçabilité des interventions
- Classer les informations nécessaires à l'activité en utilisant les outils bureautiques à disposition afin d'assurer la traçabilité des interventions
- Transmettre des informations dans le respect des consignes en vigueur en utilisant les outils bureautiques et digitaux à disposition afin d'assurer la traçabilité des interventions
- Traiter des informations en langue anglaise afin d'organiser et réaliser les interventions techniques dans le respect des procédures et des règles de traçabilité
- Proposer des actions d'amélioration en lien avec son activité

BLOC 4 : Conseil technique aux clients ou utilisateurs de matériel

- Communiquer avec un client lors des étapes de diagnostic, d'interventions techniques ou de restitution de matériel afin d'identifier ses besoins et d'expliquer les interventions techniques réalisées
- Apporter un conseil technique adapté à un client afin de permettre une utilisation appropriée des matériels
- Analyser la situation d'un client vis-à-vis d'une garantie, de contrats d'entretien afin de lui apporter un conseil pertinent
- Organiser une intervention en lien avec un client afin de répondre à ses attentes et aux obligations légales
- Recueillir, traiter une réclamation ou une insatisfaction client dans son champ de responsabilité dans le respect des procédures afin de satisfaire le client
- Expliquer les aspects techniques d'un devis ou d'un contrat à un client pour lui faciliter la compréhension des données et le choix des différentes options

Blocs de compétences

RNCP35666BC01 — Diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne et proposition d'intervention sur un matériel de construction et de manutention

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser le diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne et proposer des interventions techniques adaptées sur un matériel de construction et de manutention

- Identifier et analyser l'ensemble des informations à examiner fin de réaliser le diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne
- Conduire un questionnaire ciblé auprès du client pour recueillir l'ensemble des informations nécessaires afin d'identifier le dysfonctionnement ou la panne à traiter
- Sélectionner les outils de diagnostic à utiliser en fonction des caractéristiques du matériel afin d'identifier le dysfonctionnement ou la panne à traiter
- Mettre en œuvre les outils de diagnostic en adoptant une méthode d'analyse logique dans le respect des procédures et réglementations en vigueur pour différentes marques ou différents constructeurs
- Interpréter les informations communiquées par les outils de diagnostic, notamment les outils digitaux (mallettes,

valises de diagnostic) afin de réaliser un diagnostic pertinent

- Repérer les systèmes ou fonctions défaillants à l'aide des outils de diagnostic et des résultats des mesures et tests
- Identifier les interventions techniques à réaliser permettant de résoudre la panne ou le dysfonctionnement
- Identifier la pertinence de réaliser des

interventions provisoires d'urgence avant une intervention définitive sur le matériel et informer de son utilisation en mode dégradé afin d'éviter tout risque

- Identifier les cas dans lesquels un recours

à un référent technique est nécessaire afin de résoudre la panne ou le dysfonctionnement

- Déterminer les éléments quantitatifs de l'intervention permettant l'élaboration d'un devis
- Proposer des modalités d'intervention

pertinentes en prenant en compte le coût de l'opération, l'urgence et les besoins du client

Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de

qualité, de sécurité, de respect de l'environnement en vigueur dans

l'entreprise lors du diagnostic

- Identifier les risques liés au poste de travail, aux outils et matériels, à l'environnement et à la circulation lors de l'étape de diagnostic sur le lieu d'intervention afin de prévenir les accidents ou non conformités

- Apprécier la mise en œuvre des règles et

procédures de qualité lors de l'étape de diagnostic afin d'identifier les non-conformités et mettre en œuvre des mesures correctives

- Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de

port de tenue de travail, d'ergonomie, de rangement et de déplacement en vigueur dans l'entreprise du client afin d'éviter les non-conformités

- Mettre en œuvre les règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise lors du diagnostic et utiliser les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle afin d'éviter les risques

- Mettre en œuvre les consignes en vigueur en matière de protection de l'environnement lors de l'étape de diagnostic.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences du

candidat en entreprise par le tuteur

Évaluation des compétences du

candidat, en organisme de formation agréé, par le jury d'évaluation :

- 2 épreuves

pratiques en organisme de formation agréé de diagnostic sur un matériel de construction ou de manutention (présentiel ou à distance) (2 X

1,5 heures) (sur des matériels ou des technologies différentes)

Questionnement

:

- sur la méthodologie d'analyse du dysfonctionnement mise en œuvre par le candidat à l'aide de documents de travail

- sur les interventions techniques à réaliser

suite au diagnostic

- sur les risques et les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement à respecter

- Entretien avec

les membres du jury d'évaluation concernant la mise en situation + les

situations rencontrées par le candidat en entreprise (20 min)

RNCP35666BC02 — Réalisation d'interventions techniques et remise en service d'un matériel de construction et de manutention chez un client ou utilisateur de matériel

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des

interventions techniques sur les systèmes et éléments mécaniques d'un

matériel de construction et de manutention

(systèmes hydrauliques et hydrostatiques, les organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol et la motorisation thermique)

- Repérer les éléments et modalités de fonctionnement des différents systèmes et éléments mécaniques (les systèmes hydrauliques et hydrostatiques, les organes de transmission, de direction, de freinage) sur différents types

de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées

- Repérer les éléments et modalités de fonctionnement des moteurs thermiques sur différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées

- Identifier les caractéristiques techniques des différents types de liaisons au sol afin de réaliser des interventions techniques adaptées

- Utiliser une procédure, des outils de mesure, de diagnostic et des notices techniques dans le cadre d'une intervention sur les systèmes et éléments mécaniques (systèmes hydrauliques et hydrostatiques, organes de transmission, de

direction, de freinage, les liaisons au sol et moteurs thermiques) de différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées

- Réaliser la dépose, le démontage, le remontage et la repose des systèmes et éléments

mécaniques d'un matériel de construction et de manutention (systèmes hydrauliques et hydrostatiques, organes de transmission, de

freinage, les liaisons au sol et moteurs thermiques) selon les procédures et prescriptions du constructeur en vigueur

- Evaluer l'état et le bon fonctionnement des composants, systèmes et éléments

mécaniques d'un matériel de construction et de manutention (organes de transmission, de direction, de freinage, composants et éléments du système

hydraulique, moteurs et systèmes anti-pollution ...) selon les consignes

- Réaliser les réparations nécessaires sur les systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention

selon la réglementation et les procédures en vigueur

- Réaliser des opérations de soudage, sciage, découpage, pliage et affûtage adaptées aux interventions à effectuer selon les consignes

- Réaliser le réglage, la mise au point, le paramétrage et le calibrage des systèmes et éléments mécaniques d'un matériel de construction et de manutention selon les préconisations du constructeur

- Réaliser l'ensemble des essais de sécurité d'un matériel de construction et de manutention avant remise en service selon les consignes et procédures

Réaliser des interventions techniques sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée et sur les moteurs électriques d'un matériel de

construction et de manutention

- Repérer les circuits, composants et les éléments des systèmes électriques, électroniques, des systèmes d'informatique embarquée et des moteurs électriques sur

différents types de matériels afin de réaliser des interventions techniques adaptées

- Utiliser une procédure, des outils de mesure, de diagnostic et des notices techniques dans le cadre d'une intervention sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée et sur les moteurs électriques de différents types

de matériels

afin de réaliser des interventions techniques adaptées

- Réaliser la dépose, le démontage, le remontage et la repose des éléments des systèmes électriques, électroniques, des systèmes d'informatique embarquée ou de

moteurs électriques d'un matériel de construction et de manutention

selon les procédures et prescriptions du constructeur en vigueur

- Evaluer l'état et le bon fonctionnement des composants et des éléments des systèmes

d'un matériel de construction et de manutention

selon les consignes afin de réaliser des interventions techniques adaptées

- Réaliser les réparations ou remplacement nécessaires de composants défectueux d'un matériel de construction et de manutention selon la réglementation et les procédures en vigueur

- Réaliser le réglage et la mise au point du système électrique ou électronique d'un matériel de construction et de manutention

selon les préconisations du constructeur

- Réaliser le paramétrage et le calibrage du système électrique ou électronique d'un

matériel de construction et de manutention

selon les préconisations du constructeur

- Réaliser l'ensemble des essais de sécurité d'un matériel de construction et de

manutention avant remise en service selon les consignes

Mettre en

œuvre les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement et de remise en service du matériel lors des interventions techniques chez un client ou utilisateur de matériel

- Identifier les risques liés au poste de travail, aux outils et matériels, à l'environnement et à la circulation lors des interventions techniques afin de prévenir les accidents ou non conformités
- Vérifier la présence et le contenu du plan de prévention du client et mettre en œuvre ses règles et consignes afin de prévenir tout risques chez le client
- Analyser les risques lors des interventions dans les locaux des clients ou dans les lieux d'utilisation des matériels afin de mettre en œuvre les actions adaptées (balisage de la zone de travail, protection de l'environnement de travail)
- Apprécier la mise en œuvre des règles et procédures de qualité dans toute action réalisée afin d'éviter les non-conformités
- Mettre en œuvre les règles de sécurité de toute intervention et utiliser les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle afin de prévenir les risques
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène, de port de tenue de travail, d'ergonomie, de rangement et de déplacement en vigueur dans l'entreprise afin d'éviter les non-conformités
- Appliquer les différentes réglementations en vigueur en matière d'habilitation lors de la réalisation d'interventions techniques
- Mettre en œuvre les consignes en vigueur en matière de protection de l'environnement lors de la réalisation d'interventions techniques
- Autoriser la remise en service en mode normal ou dégradé d'un matériel de construction et de manutention dans le respect des procédures en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences du candidat en entreprise par le tuteur

Évaluation des compétences du candidat, en organisme de formation agréé, par le jury d'évaluation :

- 1 épreuve pratique en organisme de formation agréé de réalisation d'interventions techniques sur des systèmes et éléments mécaniques (sur des systèmes hydrauliques et hydrostatiques ou sur des organes de transmission, de direction, de freinage, les liaisons au sol ou sur un moteur thermique) (1,5 heure)
- 1 épreuve pratique en organisme de formation agréé de réalisation d'interventions techniques sur les systèmes électriques, électroniques, d'informatique embarquée ou sur un moteur électrique (1,5 heure)

Questionnement

(pour les deux épreuves pratiques) :

- sur les interventions réalisées
- sur la méthode mise en œuvre
- sur les documents et outils utilisés
- sur les risques QHSE et l'application des règles
- sur

les plans de prévention des clients à appliquer

- Entretien avec

les membres du jury d'évaluation sur les mises en situation réalisées + sur les interventions techniques que le candidat a réalisées en entreprise (20 min)

RNCP35666BC03 — Organisation et traçabilité des interventions techniques sur les matériels de construction et de manutention

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier l'ensemble des informations, matériels, pièces et consommables afin de préparer et réaliser l'intervention selon les procédures en vigueur
- Préparer le matériel nécessaire à l'intervention et réaliser le chargement du fourgon pour la réalisation d'interventions techniques chez le client
- Rechercher des informations en utilisant les outils digitaux et bureautiques à disposition afin de préparer et

organiser les interventions techniques

- Organiser son poste de travail et les différentes étapes de son intervention en tenant compte des ressources à mobiliser à chaque étape et des temps d'intervention
 - Evaluer le temps nécessaire à la réalisation d'une intervention selon les consignes en vigueur
 - Réaliser ses interventions selon les procédures afin de respecter les délais et temps de travail impartis
 - Réaliser l'auto-contrôle de ses interventions de façon systématique afin d'identifier toute non-conformité
 - Rédiger un compte rendu d'intervention (diagnostic, réparation, ...) ou un dossier garantie dans le respect des consignes en vigueur dans l'entreprise afin d'assurer la traçabilité des interventions
 - Renseigner différents documents professionnels dans le respect des règles en vigueur afin d'assurer la traçabilité des interventions
 - Classer les informations nécessaires à l'activité en utilisant les outils bureautiques à disposition afin d'assurer la traçabilité des interventions
 - Transmettre des informations dans le respect des consignes en vigueur en utilisant les outils bureautiques et digitaux à disposition
- afin d'assurer la traçabilité des interventions
- Traiter des informations en langue anglaise afin d'organiser et réaliser les interventions techniques dans le respect des procédures et des règles de traçabilité
 - Proposer des actions d'amélioration en lien avec son activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences du

candidat en entreprise par le tuteur

Évaluation des compétences du

candidat, en organisme de formation agréé, par le jury d'évaluation :

- 1 étude d'un cas pratique liée à une intervention technique chez un client (en partant de la mise en situation du bloc de compétences 1 ou d'une situation rencontrée en entreprise) (45 minutes avec la mise en situation)

La situation est présentée au candidat, des documents lui sont fournis (y compris de la documentation technique en anglais)

Le candidat explique :

- les actions qu'il réalise
- la chronologie des étapes à suivre
- les informations qu'il doit tracer et les documents et outils qu'il doit renseigner
- les points de vigilance
- les améliorations qu'il peut proposer

Le candidat rédige un compte-rendu d'intervention.

- 1 mise en situation d'une demande d'intervention avec un interlocuteur avec une partie de l'échange en anglais (15 minutes)
- Entretien avec les membres du jury d'évaluation sur l'étude de cas et ses activités en entreprise (20 min)

RNCP35666BC04 — Conseil technique aux clients ou utilisateurs de matériel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer avec un client lors des étapes de diagnostic, d'interventions techniques ou de restitution de matériel afin d'identifier ses besoins et d'expliquer les interventions techniques réalisées
- Apporter un conseil technique adapté à un client afin de permettre une utilisation appropriée des matériels
- Analyser la situation d'un client vis-à-vis d'une garantie, de contrats d'entretien afin de lui apporter un conseil pertinent
- Organiser une intervention en lien avec un client afin de répondre à ses attentes et aux obligations légales
- Recueillir, traiter une réclamation ou une insatisfaction client dans son champ de responsabilité dans le respect des procédures afin de satisfaire le client
- Expliquer les aspects techniques d'un devis ou d'un contrat à un client pour lui faciliter la compréhension des données et le choix des différentes options

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences du candidat en entreprise par le tuteur

Dossier du candidat concernant les conseils techniques que le candidat apporte à ses clients dans son activité en entreprise, concernant l'analyse d'une garantie ou d'un contrat d'entretien d'un client, l'explication des aspects techniques de ce contrat ou de cette garantie et l'apport de conseils techniques (10 pages - arial 11 + annexes) :

- Présentation du contexte de l'entreprise (activités, matériels, produits distribués (1 page)
- Descriptif des activités mises en œuvre pour le conseil des clients

§ Présentation des services proposés

§ Les différentes situations rencontrées et les solutions proposées

§ Détail d'une situation spécifique (analyse de contrat de garantie, gestion de réclamations, litiges ...)

Évaluation des compétences du candidat, en organisme de formation agréé, par le jury d'évaluation : Entretien avec les membres du jury d'évaluation sur le dossier présenté par le candidat : conseils techniques qu'il apporte aux clients dans son activité en entreprise (20 min spécifique pour ce bloc en complément de l'entretien final).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les techniciens de maintenance itinérant peuvent exercer leurs activités au sein d'entreprises assurant la distribution des matériels pour une ou plusieurs marques, pour des entreprises assurant la réparation des matériels ou pour des entreprises assurant la location des matériels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La certification est en lien avec les métiers :

- Technicien itinérant
- Technicien confirmé
- Technicien d'intervention
- Technicien SAV · Dépanneur

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le CQP est accessible aux techniciens de maintenance des matériels de construction et de manutention disposant d'une expérience confirmée en atelier.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé de 3 membres :

- 1 représentant des organisations des salariés,
- 1 représentant des organisations patronale,
- 1 membre d'un organisme de formation agréé chargé des évaluations.

Base légale

Date de décision	17/06/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/06/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	26	0	100 %	60 %
2017	17	0	100 %	33 %
2016	20	0	100 %	38 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41769

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

"http://observatoire-sdln.com/les_formations-cqp.php"

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35666/>